

Orléans, le 28 janvier 2026

Affaire suivie par : Valérie SCHEMMAMA
02 38 78 85 49
valerie.schemmama@culture.gouv.fr
Référence : 26/VS/ds/0238

Monsieur,

En réponse à votre demande de renseignement du 22 janvier relative au projet d'un parc photovoltaïque sur la commune de Santranges (Cher), j'ai l'honneur de vous informer de l'état des connaissances archéologiques.

Aucun site n'est actuellement inventorié dans l'emprise du projet, situé à proximité du hameau des *Montaigus*, mentionné dans les textes en 1766 mais dont l'origine médiévale est probable. Ces informations ne préjugent pas la découverte de sites encore inconnus. Aussi plusieurs occupations anciennes sont-elles bien identifiées sur le territoire communal, en particulier une importante concentration autour de *Saint-Posen* (tertre, ferrier, habitat antique, chapelle).

En raison de la sensibilité archéologique du territoire, de la superficie et de la nature du projet, il est nécessaire de prévoir la prise en compte de ce patrimoine, conformément aux dispositions prévues au Livre V, titre II du code du patrimoine.

C'est pourquoi je vous convie à réfléchir aux modalités de réalisation des différents travaux nécessaires à la réalisation du projet, afin de minimiser leur impact au sol, notamment en ce qui concerne les voiries, les réseaux et l'installation des postes de transformation.

Pour toute précision que vous souhaiteriez obtenir, je vous invite à prendre contact avec Monsieur Harold Lethrosne, en charge de la gestion administrative et scientifique du département du Cher. Vous pouvez le joindre au 02 38 78 85 42 ou par courriel adressé à harold.lethrosne@culture.gouv.fr

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète de région
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie,
Christian VERJUX



Signé électroniquement par
Christian VERJUX
Le 28/01/2026 à 11:36

Société ARKOLIA
536 Rue du Rajol
34130 MAUGUIO

A l'attention de M. Florian DAUTREY